

Service de sécurité incendie et de sécurité civile

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

MARIO CHARETTE, DIRECTEUR • 819.275.2929, POSTE 239



L'AVERTISSEUR DE FUMÉE

Il faut au moins un (1) avertisseur de fumée par étage de votre résidence. • Il est très important d'en installer dans les corridors près des chambres. • Il faut vérifier souvent vos avertisseurs de fumée en appuyant sur le bouton d'essai. • Un petit truc efficace : deux fois par année, au changement d'heure, faites une vérification de la pile.

L'AVERTISSEUR DE FUMÉE EST UN GARDIEN RASSURANT QUI POURRAIT VOUS SAUVER LA VIE ET CELLE DE VOTRE FAMILLE.

CHAUFFAGE AU BOIS

Votre foyer ou votre poêle à bois est-il bien installé ?
Votre cheminée est-elle ramonée ?

- Éloignez toutes matières combustibles des appareils de chauffage.
- N'utilisez que du bois de qualité et ne faites brûler que peu de bûches à la fois.
- Installez un détecteur de monoxyde de carbone, car l'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone.



PLAN D'ÉVACUATION

- Avez-vous fait votre plan d'évacuation ?
- Tous les membres de votre famille connaissent-ils bien votre plan d'évacuation en cas d'incendie ?
- Toutes vos sorties de secours sont-elles entièrement libres ?

VOS POMPIERS ONT À CŒUR VOTRE SÉCURITÉ ET VOTRE BIEN-ÊTRE ET DOIVENT COMPTER SUR LA COLLABORATION DE CHACUN D'ENTRE VOUS POUR RENDRE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE SÉCURITAIRE.

ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

SOYEZ PRUDENTS DANS VOS ACTIVITÉS EXTÉRIEURES, RESPECTEZ LES MESURES DE SÉCURITÉ ET

RAPPELÉZ-VOUS QUE LE GILET DE SAUVETAGE DOIT ÊTRE PORTÉ.

Soyez vigilants lors de vos randonnées pédestres en forêt, portez les vêtements appropriés, informez une personne de votre entourage de votre trajet et, si possible, soyez accompagné d'une autre personne.

Soyez aussi très prudent lors de vos déplacements en véhicule, que ce soit automobile, embarcation nautique, moto ou véhicule tout terrain, un accident est si vite arrivé.



Transport scolaire
SOYEZ VIGILANTS
CAPITAINE
DANNY RAIL



L'arrivée du mois de septembre annonce le retour des autobus scolaires sur notre réseau routier. Afin de favoriser la sécurité de nos écoliers, voici quelques conseils de prévention :

Pour les automobilistes

- À l'approche d'un autobus scolaire sur le point de s'immobiliser, ralentissez ;
- Préparez-vous à arrêter lorsque l'autobus scolaire active ses quatre feux jaunes alternatifs d'avertissement ;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque l'autobus active ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt ;
- Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité.

Pour les écoliers

- Les écoliers doivent attendre calmement que l'autobus soit complètement immobilisé avant de s'en approcher ;
- Attendre l'arrêt complet de l'autobus avant de quitter son siège ;
- Descendre à la file sans se bousculer et en tenant la rampe ;
- S'éloigner rapidement et ne jamais passer derrière l'autobus ;
- Lorsqu'un objet est échappé sous l'autobus, attendre que l'autobus ait quitté les lieux avant de ramasser l'objet.

Rappel : On s'expose à une amende de 200 \$ à 300 \$ et 9 points d'inaptitude si on dépasse ou on croise un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent. Cet arrêt n'est pas obligatoire lorsque l'on croise un autobus circulant sur une chaussée séparée par un terre-plein.

Bonne rentrée scolaire !



SÉCURITÉ CIVILE : ÊTES-VOUS PRÊT ?

Nous ne sommes pas à l'abri des orages, tempêtes et tornades qui se caractérisent par des vents violents qui peuvent causer des dégâts importants dont les pannes de courant électrique et téléphonique.

Soyez prêts à faire face à toute situation d'urgence et assurez-vous d'avoir à votre portée tous les articles essentiels pour une période minimale de trois (3) jours. Votre trousse d'urgence doit contenir de l'eau potable, de la nourriture non périssable, un ouvre-boîte manuel, radio à piles avec piles de rechange, lampe de poche, chandelles, briquet ou allumettes et une trousse de premiers soins (antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses et ciseaux).

S'il y a une panne électrique et que vous possédez une génératrice, il faut être d'une extrême prudence lors de l'utilisation de cet équipement qui doit toujours être installé à l'extérieur et de façon à ce que les gaz d'échappement ne s'infiltrent pas dans la maison par une bouche d'aération ou une fenêtre ouverte.